

Ecrit par le 4 juillet 2026

## Le sénateur Blanc se penche sur le berceau des 'territoires zéro chômeur de longue durée'



**Jean-Baptiste Blanc**, sénateur de Vaucluse, vient d'intervenir sur la proposition de loi visant à étendre progressivement l'expérimentation du dispositif '[territoires zéro chômeur de longue durée](#)'. Dans ce cadre, il a notamment déposé 5 amendements élaborés conjointement avec Laurent Garcia, élu à Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

S'inquiétant de l'avenir au niveau national des [Territoires zéro chômeur de longue durée](#) (TZCLD), le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc est monté au créneau afin de tirer au clair l'avenir de ce dispositif dont l'expérimentation doit prendre fin le 31 décembre 2026. Pour ce dernier, les TZCLD « portent quelque chose d'essentiel et de prouvé ».

Ecrit par le 4 juillet 2026

« Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité. »

*Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« La preuve, je la trouve dans mon département, poursuit l'élu ce mardi 9 juin à la tribune du sénat afin de défendre ce dispositif visant à résorber le chômage endémique local. Dans le Pays d'Apt Luberon, en Vaucluse, l'Entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vaï](#) : 95 salariés issus de la privation durable d'emploi, 410 000€ de chiffre d'affaires en hausse de 47%, un résultat d'exploitation positif. Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité, quand on lui en donne les moyens. Mais ce même terrain m'a enseigné aussi que, sans une subvention exceptionnelle de 80 000€ accordée par la Communauté de communes début 2025, Zou Vaï était en danger. Ce n'est pas une anecdote, c'est la révélation d'une fragilité structurelle que la loi doit corriger. »

### [Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?](#)

C'est donc dans cette optique que le parlementaire vauclusien a travaillé avec Laurent Garcia, 4<sup>e</sup> adjoint de la commune de Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu localement par la [Communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) dans le cadre du TZCLD. Les deux ont ainsi rédigé 5 amendements afin de notamment pérenniser le fonctionnement de cette initiative de retour à l'emploi.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Laurent Garcia, élu à Gargas et chef du projet Territoires zéro chômeur de longue durée dans le Luberon. Crédit : DR/Commune de Gargas

Ces textes proposent ainsi de préciser plusieurs angles morts : notifier l'engagement financier de l'Etat comme socle du financement du dispositif, tenir compte dans les financements des emplois nécessaires au fonctionnement, à l'encadrement et au développement des entreprises à but d'emploi mentionnées, prévoir des modalités de soutien à la formation des salariés, permettre la possibilité pour les EBE de répondre à des appels à projets, appels d'offres ou autres procédures de mise en concurrence ou bien encore favoriser le développement de partenariats avec les acteurs économiques du territoire y compris hors des locaux des entreprises à but d'emploi.

« On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »

*Jean-Baptiste Blanc*

Ecrit par le 4 juillet 2026

« Derrière chaque EBE qui tient debout, il y a des emplois que personne ne voit : des directeurs, des responsables de développement, des fonctions support. Ces emplois non conventionnés sont invisibles dans la loi et pourtant, sans eux, rien ne fonctionne », insiste le Jean-Baptiste Blanc qui poursuit : « « Comment se développer quand on ne peut répondre à un appel à projets sans risquer un contentieux ? interroge. Comment progresser quand la formation des salariés reste hors du cadre conventionnel pour les EBE de plus de 50 salariés ? Comment coopérer avec le tissu économique local quand le droit du travail leur refuse de prester au sein des entreprises locales qui en ont besoin ? On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »

Aujourd'hui en France, outre [Zou Vaï](#) dans le Vaucluse, 92 Entreprises à but d'emploi regroupant plus de 3 800 salariés sont directement concernées par le maintien des TZCLD.

L.G.

---

## L'économie régionale ralentit, mais résiste mieux que celle de l'Hexagone

Ecrit par le 4 juillet 2026



**L'Insee Paca vient de publier la synthèse annuelle économique régionale 2025. Réalisée par Julie Argouarc'h et Corinne Roche, cette étude constate notamment que dans la région, l'activité économique décélère, tout en demeurant supérieure au niveau national. La croissance de l'emploi ralentit également et le taux de chômage remonte à 8,4 % fin 2025 après le point bas de 2024. Dans ce contexte, les zones d'emploi de Vaucluse affichent les plus mauvais taux de la région. Toutefois, au niveau régional les dépôts de bilan d'entreprises diminuent après trois années de forte hausse et l'encours de crédits bancaires repart à la hausse.**

« En 2025, l'économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne, expliquent Julie Argouarc'h et Corinne Roche dans la synthèse annuelle économique régionale 2025 que vient de publier [l'Insee Paca](#). La croissance a atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). La croissance est notamment soutenue par la demande publique. L'investissement des entreprises et des ménages se redresse à la faveur des baisses de taux d'intérêt. Le climat des affaires reste sous sa moyenne de longue période alors que le climat de l'emploi continue de se dégrader légèrement et le taux de chômage augmente. Du côté des ménages, le pessimisme perdure. »

« Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore. »

« Dans ce contexte, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'activité économique dans le secteur privé mesurée

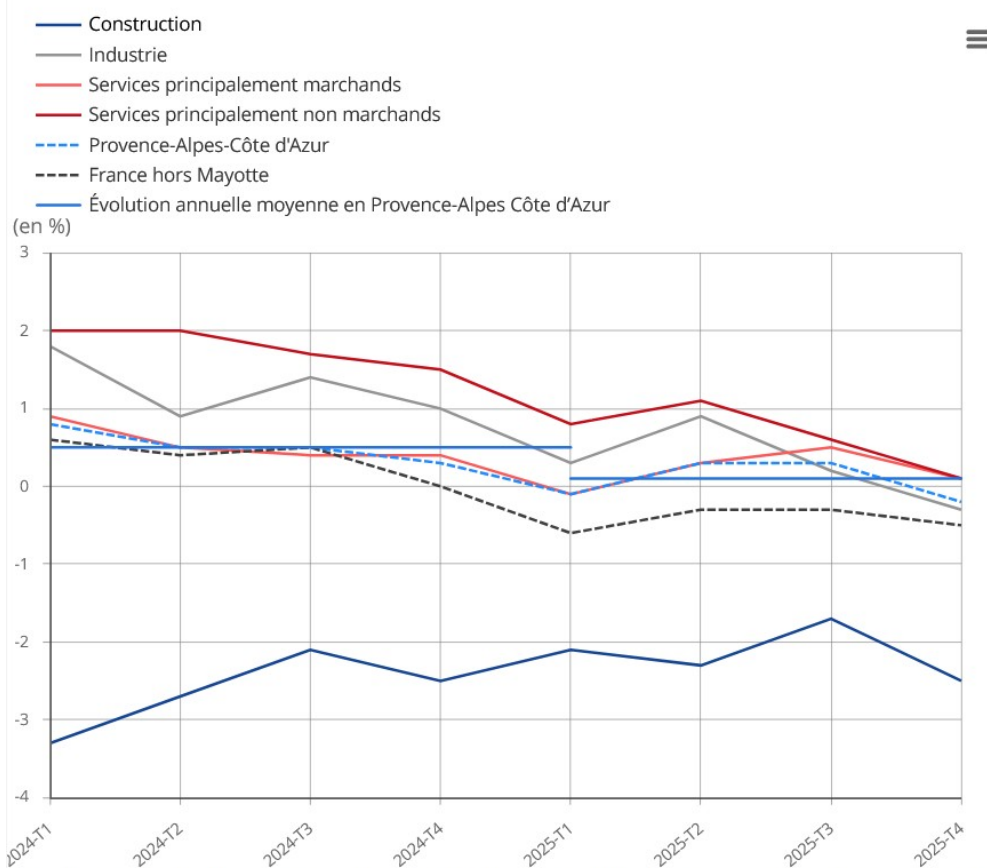
Ecrit par le 4 juillet 2026

par les heures rémunérées s'est stabilisée à +0,1% en 2025, après une hausse de 0,5 % en 2024, poursuivent les auteurs de cette étude baptisée '[Une économie régionale résiliente : croissance économique stabilisée, emploi en légère hausse](#)'. Malgré un ralentissement généralisé depuis trois ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore légèrement sur un an. En effet, sur l'ensemble de la France (hors Mayotte), il marque le pas (-0,4% en 2025). Cette dynamique régionale était déjà plus soutenue qu'au niveau national en 2024 (+0,5 % contre +0,3%). »

A noter que fin 2025, c'est en Vaucluse (-0,8%) et dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,9%) que l'on enregistre les plus fortes baisses trimestrielles des heures rémunérées.

**Figure 1a - Évolution trimestrielle des heures rémunérées par rapport au même trimestre de l'année précédente**

**a. Par secteur d'activité**



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. Le dernier trimestre est provisoire.

Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, secteur privé hors secteur agricole.

Source : DSN - traitement Insee.

### Tous les secteurs sont concernés par la décélération

« La décélération de l'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur concerne tous les secteurs, constatent les travaux de Julie Argouarc'h et Corinne Roche. Le fléchissement est particulièrement marqué dans le

Ecrit par le 4 juillet 2026

secteur industriel : +0,3% en 2025 après +1,3%. Notamment, la croissance dans la fabrication de matériels de transport qui portait jusqu'à présent ce secteur ralentit fortement (+1,2% après +3,6%). La cokéfaction-raffinage se retourne, passant d'une hausse de 4,1 % à une baisse de 2,8 %. Au niveau national, la baisse de l'activité du secteur industriel mesurée par les heures rémunérées se poursuit : -0,5% en 2025, après -0,2% en 2024.

Dans le tertiaire marchand, l'activité ralentit, à +0,2% en 2025, après +0,5% en 2024. Sa croissance est soutenue par le transport-entreposage qui repart à la hausse (+0,8% en 2025 après 0,0%) et par l'hébergement-restauration (+2,5% après +1,9%). Les activités immobilières sont toujours en retrait (-2,1%, après -3,2%). Dans l'information et communication et les autres activités de services (activités artistiques, associatives, loisirs, ménages, activités extra-territoriales...), la tendance s'inverse (respectivement -1,2%, après +1,9% et -1,3%, après +2,5%). »

« La construction reste en difficulté en 2025. »

« Au niveau national, le tertiaire marchand recule en 2025 (-0,4% après +0,7% en 2024). L'activité du tertiaire non marchand privé reste dynamique en 2025, avec une progression de 0,7% dans la région, mais elle est également en retrait par rapport à 2024 (+1,8%). Cette dynamique est similaire à celle observée au niveau national (+0,5% en 2025 après +1,6% en 2024). La construction reste en difficulté en 2025, poursuivant la tendance négative engagée en 2023, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national. Dans la région, les heures rémunérées du secteur reculent de 2,1%, après -2,7% en 2024. En France (hors Mayotte), la baisse dans ce secteur ralentit également : -1,7% après -2,6% en 2024. »

#### Logements et locaux non résidentiels autorisés et logements commencés

Territoire	Logements autorisés		Logements commencés		Locaux non résidentiels autorisés	
	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Surfaces autorisées en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	1 200	50,0	700	16,0	85 200	30,1
Hautes-Alpes	1 200	-7,7	1 000	-9,0	78 600	-52,5
Alpes-Maritimes	4 400	-15,4	4 400	18,0	247 100	61,3
Bouches-du-Rhône	11 000	10,0	8 300	7,0	1 455 400	-25,5
Var	6 200	-1,6	4 700	17,0	360 800	-9,3
Vaucluse	3 800	72,7	2 100	-8,0	302 700	-69,5
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>27 900</b>	<b>8,1</b>	<b>21 200</b>	<b>9,8</b>	<b>2 529 800</b>	<b>-26,3</b>
<b>France</b>	<b>380 800</b>	<b>15,6</b>	<b>279 700</b>	<b>7,1</b>	<b>37 745 100</b>	<b>-19,5</b>

Source : SDES, Sitadel.

#### Entreprises : rythme soutenu pour les créations et défaillances en baisse

Ecrit par le 4 juillet 2026

Malgré la quasi-stagnation des heures rémunérées, le dynamisme entrepreneurial se poursuit. Après une hausse en 2024 (+2,9%), les créations d'entreprises poursuivent leur progression en 2025, à un rythme plus soutenu (+6,0%). La croissance est supérieure à celle de la France (+4,9%). Cela représente 112 600 entreprises nouvellement créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Les évolutions par secteur sont très variables. Les hausses s'échelonnent de 0,7% dans l'industrie à 8,8% dans le secteur des services aux entreprises. Ce dernier secteur concentre 37% des créations d'entreprises. Les micro-entrepreneurs dominent ces immatriculations et représentent deux-tiers des créations dans la région. Le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs croît de 7,8% sur un an, un peu plus qu'au niveau national (+5,9%). Les créations de sociétés pèsent quant à elles pour un quart dans les créations d'entreprises. Leur croissance est comparable à celle du niveau national (respectivement +5,6% et +5,9% sur un an). Le nombre de créations est de 29% supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs), moins nombreuses (moins d'une création sur dix), poursuivent leur recul, avec une évolution de -5,9% en 2025 après -4,7% en 2024. La baisse est plus marquée qu'au niveau national (-4,1%). »

### Les défaillances baissent après trois années de forte hausse

Côté défaillance, entre janvier et décembre 2025, 6 400 entreprises de la région ont fait l'objet d'une liquidation financière judiciaire. « Le nombre de défaillances en région repart à la baisse (-6,0% par rapport à 2024) après trois années de forte hausse. Au niveau national, la croissance des défaillances ralentit fortement (+3,5% après +17,7%). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur nombre avait plus que doublé entre 2021 et 2024, 2021 étant un point bas en lien avec les mesures de soutien lors de la crise Covid. Malgré la baisse, le niveau des défaillances se maintient au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (+22% par rapport à 2019). La baisse des défaillances est visible dans la majorité des secteurs, à l'exception de l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,6%), du transport-entrepôt (+4,7%) et des secteurs de l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (+14,0%). La construction connaît la plus forte baisse des défaillances (-14,3%) après trois années de forte hausse. Le niveau des défaillances reste 18 % au-dessus de celui pré-covid. Ce secteur compte pour un peu plus d'une défaillance sur cinq dans la région. Le nombre de défaillances dans le commerce diminue à peu près au même rythme qu'au niveau régional (-6,5% après +15,8% en 2024), ce secteur pèse pour un cinquième du total des défaillances. Les secteurs des services aux entreprises ainsi que de l'hébergement-restauration connaissent une baisse du même ordre (respectivement -6,2% après +18,6% en 2024 et -6,6% après +17,3%). »

### Chômage : le Vaucluse reste le mauvais élève

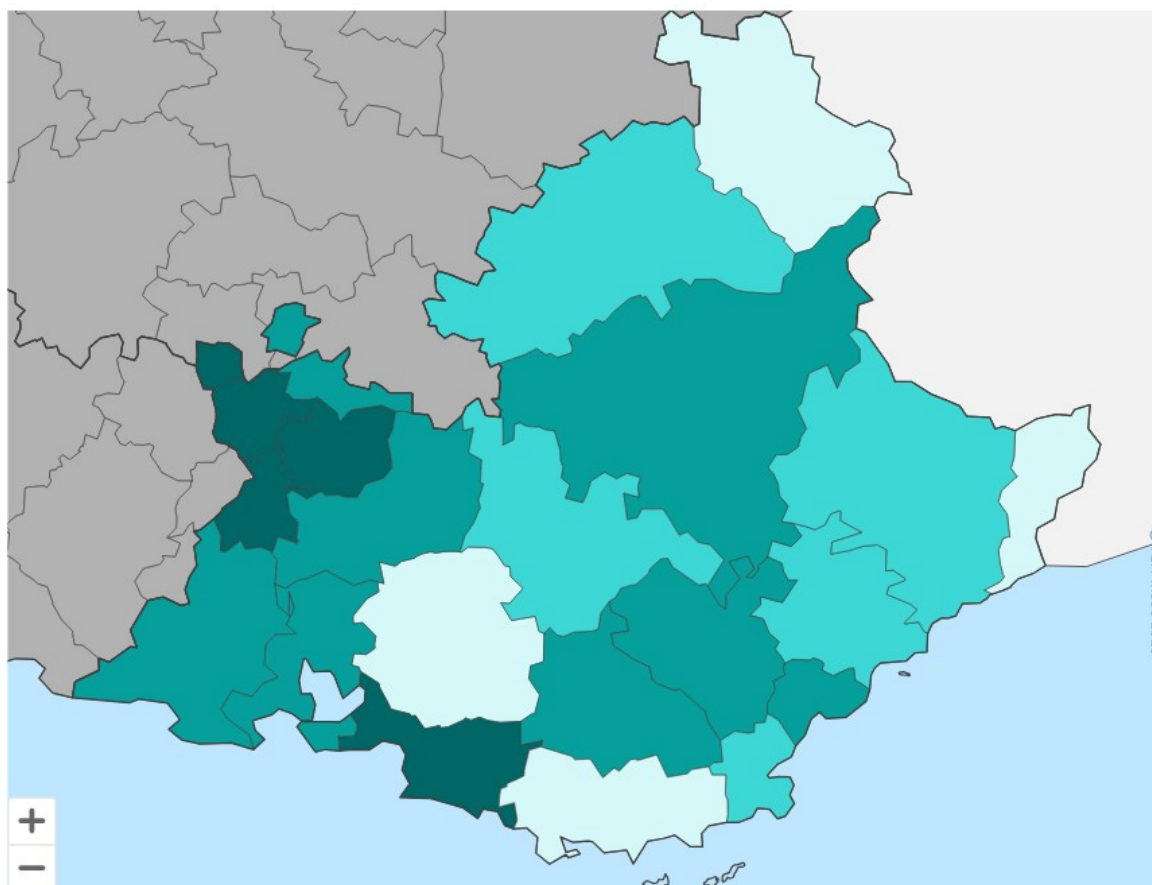
Côté emploi, le taux de chômage régional augmente en 2025 après quatre années de baisses dues à la progression continue de l'emploi suite à la crise sanitaire. Fin 2025, le taux de chômage s'établit à 8,4% de la population active, soit une hausse de 0,7point de pourcentage par rapport à fin 2024.

Ecrit par le 4 juillet 2026



### Taux de chômage (en %)

- 9,3 ou plus
- de 8,2 à moins de 9,3
- de 6,9 à moins de 8,2
- moins de 6,9



© IGN-Insee 2026

Note : Parties régionales des zones d'emploi.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'écart avec le taux de chômage en France a été divisé par deux entre fin 2019 et fin 2025 : en France, le taux de chômage s'élève à 7,9% fin 2025 (+0,6 point sur un an). Le taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois le troisième plus élevé des régions de France métropolitaine fin 2025, après les Hauts-de-France (9,5 %) et l'Occitanie (9,4 %). La hausse du taux de chômage en 2025 s'observe dans toutes les zones d'emploi de la région. Elle est la plus forte dans celle de Carpentras (+1,0 point fin 2025 sur un an) et dans la partie régionale de celle d'Avignon (+1,1 point) où les taux de chômage sont par ailleurs les plus élevés de la région (respectivement 10,4 % et 11,6%). Le taux de chômage demeure le plus faible dans la zone d'emploi de Briançon (5,6%), malgré une hausse de 0,7 point sur un an.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Dans le détail (voir tableau ci-dessous), les zones d'emploi de Vaucluse 'trustent' le podium des mauvais élèves de la région en matière de taux de chômage. Avignon (11,60%), Bollène-Pierrelatte (10,40%) et Carpentras (10,40%) figurent aux trois premières places, juste devant Arles (9,10%). Derrière ce n'est guère plus brillant pour les bassins d'emploi d'Orange (9,30%), Cavaillon, (8,90%) et Valréas (8,60%) qui se situent tous au-dessus de la moyenne régionale...

#### Taux de chômage par zone d'emploi fin 2025

Zone d'emploi	Taux de chômage
Arles	9,10%
Avignon	11,60%
Bollène-Pierrelatte	10,40%
Valréas	8,60%
Aix-en-Provence	6,30%
Briançon	5,60%
Brignoles	8,90%
Cannes	7,50%
Carpentras	10,40%
Cavaillon	8,90%
Digne-les-Bains	8,20%
Draguignan	8,60%
Fréjus	9,00%
Gap	6,90%
Manosque	8,10%
Marseille	10,00%
Martigues-Salon	8,80%
Menton	6,00%
Nice	7,30%
Orange	9,30%
Sainte-Maxime	8,10%
Toulon	6,80%

Source : Insee, taux de chômage localisés.

#### L'emploi salarié progresse très lentement

« La faible dynamique de l'emploi suit celle de l'activité, constate par ailleurs la synthèse de l'Insee Paca. Fin 2025, 2 031 800 salariés travaillent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 3 900 emplois en un an. La croissance de l'emploi ralentit depuis le rebond post-Covid, passant de +3,9 % en 2021 à +0,2 % en 2025. Sur le seul quatrième trimestre 2025, l'emploi est même en repli (-0,2 % par rapport au troisième trimestre 2025). Le niveau de l'emploi reste 7 % supérieur à celui de fin 2019, pré-crise sanitaire (+4,9 % pour la France hors Mayotte). Le ralentissement s'observe seulement dans le secteur privé. Dans ce secteur qui concentre plus des trois quarts des emplois salariés régionaux, le volume d'emploi n'est que de 0,1% supérieur fin 2025 à ce qu'il était fin 2024, après +0,5% l'année précédente. La croissance est de 0,4% fin 2025 dans le secteur public, comme fin 2024. En France, l'emploi salarié

Ecrit par le 4 juillet 2026

diminue sur un an (-0,2%, après +0,2% fin 2024). Dans le privé, il marque le pas (-0,3% fin 2025 après +0,1% fin 2024). Il est également moins dynamique dans le public (+0,2% fin 2025 après +0,4% fin 2024) par rapport à la région. »

Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité									
Territoire	Emploi au 31/12/2025 (en milliers)	Evolution entre 2024 et 2025							
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand (en %)	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total	
Alpes-de-Haute-Provence	57,2	-4,9	-1,4	-2,0	-0,7	4,5	-0,4	-0,9	
Hautes-Alpes	53,4	-0,5	1,3	-0,8	1,5	-4,6	1,0	1,1	
Alpes-Maritimes	439,0	1,2	0,5	-1,4	0,5	3,5	0,3	0,3	
Bouches-du-Rhône	895,5	-1,1	-0,9	-0,6	0,5	3,3	0,8	0,4	
Var	374,3	-0,2	1,7	-2,5	-0,1	-9,5	0,3	0,1	
Vaucluse	212,4	-3,4	0,1	-2,9	-0,7	-5,7	-0,2	-0,7	
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>2 031,8</b>	<b>-1,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	

Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.  
Champ : Emploi salarié total.  
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

### L'industrie se maintient

« Avec 172 400 salariés (hors intérim) fin 2025, soit 9% des salariés de la région, l'emploi dans l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur se maintient après huit années de hausses consécutives (+1,3% en 2024), avec un effectif comparable à celui d'il y a vingt ans. En France, l'industrie connaît une baisse des salariés de 0,5% fin 2025 après +0,4 % fin 2024. En 20 ans, l'emploi industriel a baissé de 13% en France. Les secteurs du tertiaire marchand représentent plus de la moitié de l'emploi salarié de la région. Fin 2025, en excluant l'intérim qui repart à la hausse (+0,6 %), l'emploi du tertiaire marchand progresse de 0,3%, après +0,7%. Cette croissance repose notamment sur l'hébergement-restauration (+2,2 %), les transports (+0,7%) et les services aux entreprises (+0,6%). À l'inverse, le recul important des services immobiliers (-1,6%) pèse sur l'évolution globale du secteur. »

### L'apprentissage dans la tourmente

« Le tertiaire non marchand (privé et public) représente, quant à lui, un emploi salarié sur trois. Après une hausse de 0,8% fin 2024, sa progression ralentit en 2025, pour s'établir à 0,5%. Dans la construction, l'emploi salarié ne cesse de diminuer depuis 2022. Fin 2025, il baisse encore de 1,4 % après un recul de 2,2 % en 2024. En France, la diminution est similaire (-1,2% fin 2025 après -1,7% fin 2024). Enfin, l'emploi salarié dans l'agriculture, assez faible dans la région (1% de l'emploi salarié total), diminue de 1,8% cette année. »

« Traditionnel soutien de l'emploi depuis de la fin de la crise sanitaire, l'apprentissage est touché par la restriction des aides à l'embauche accordées aux entreprises. En 2025, pour la première fois depuis 2016, le nombre d'entrées en apprentissage diminue (-3,1% par rapport à 2024). Aussi, fin décembre 2025, le stock d'apprentis dans la région baisse de 1,9% par rapport à fin décembre 2024, après +4,7% un an plus tôt. Ce repli est le premier depuis les différentes réformes mises en œuvre par le Gouvernement à partir de 2019. Il est comparable à celui observé en France (-3,1%). »

Julie Argouarc'h et Corinne Roche de l'Insee Paca

Ecrit par le 4 juillet 2026

**Figure 3 – Évolution des différents types d'encours entre 2024 et 2025**

(en %)

Types d'encours	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine hors Île-de-France	France métropolitaine
Créances commerciales	-10,4	-7,7	-1,9
Crédits à l'exportation	-5,1	-23,3	1,2
Crédits de trésorerie	-4,6	-5,1	-4,2
Crédits d'équipement	3,8	1,6	1,3
Crédits à l'habitat	3,1	1,4	1,3
Comptes ordinaires débiteurs	5,9	0,6	-1,8
Autres crédits et crédit-bail	0,1	-3,5	-5,5
<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>

Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre.

**Les crédits bancaires augmentent à nouveau**

« En 2025, l'encours total des crédits bancaires atteint 182 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur, enregistrant une hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente, indiquent Julie Argouarc'h et Corinne Roche dans leur synthèse. Cette hausse survient après un léger repli en 2024 de 0,7%, le premier depuis le début de la série il y a 15 ans. Le rebond est plus marqué que pour la France métropolitaine hors Île-de-France (+0,8%). »

« Le crédit à l'habitat des ménages constitue près des deux tiers de l'encours total. S'il pâtissait en 2024 d'un marché immobilier en berne, il repart à la hausse en 2025 (+3,1% en 2025, après -2,3% en 2024). Côté entreprises, l'encours de court terme diminue : les crédits de trésorerie qui avaient beaucoup augmenté pendant la crise Covid poursuivent leur baisse (-4,6% en 2025 après -5,5 % en 2024) tandis que les comptes débiteurs, dont les encours sont bien moindres, progressent (+5,9%, après +5,4% l'an dernier). Les crédits à l'équipement, encours de moyen terme qui représente plus d'un quart de l'encours total de la région, ralentissent par rapport à 2024 mais restent dynamiques (+3,8 % après +5,1%). Les crédits à l'exportation se replient (-5,1%) après quatre années de forte croissance (13,7% en 2024 et 22,8% en 2023). Enfin, les autres crédits et crédits-bail sont stables après une hausse notable en 2024 (+20,5%), alors que les créances commerciales poursuivent leur forte baisse (-10,4 % après -22,3%) ; ces deux types de crédit représentent moins de 0,5 % de l'encours total. Au total, les encours de crédits aux entreprises continuent de croître à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2024 (+1,7% après +2,3%). »

Ecrit par le 4 juillet 2026

L.G.

## CoVe : 54 entreprises mises en lumière pour leur mobilisation contre le chômage et l'exclusion



Dans le cadre du dispositif de la Clause d'insertion professionnelle pour encourager l'embauche de personnes en insertion, la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) (CoVe) et la [Ville de Carpentras](#) ont remis 54 certificats à des entreprises du

Ecrit par le 4 juillet 2026

## **territoire.**

Le dispositif 'Clause d'insertion professionnelle' a été mis en place dans les politiques de la Ville de Carpentras et de la CoVe en 2015. Il permet, dans le cadre de marchés publics passés par les collectivités, d'imposer ou d'encourager l'embauche de personnes en insertion par les entreprises retenues.

Leur stratégie commune est notamment soutenue par un partenariat avec le [Collectif Insertion Emploi \(CIE\) 84](#). Ainsi, Isabelle de Crozals, du CIE 84, joue le rôle de facilitateur de clause et apporte son appui aux donneurs d'ordre (collectivités et administrations), aux entreprises, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

## **Les objectifs et enjeux**

L'un des objectifs de la clause est de permettre l'accès à l'emploi aux publics en difficultés sociales et /ou professionnelles. De leur côté, les entreprises peuvent soit embaucher directement, passer par de la sous-traitance ou co-traitance en faisant appel à une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), ou passer par la mise à disposition de personnel.

Pour les donneurs d'ordre, comme la CoVe et la Ville de Carpentras, cela permet de contribuer au développement économique et social du territoire, favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, ou encore permettre un sourcing recrutement local aux entreprises du territoire. Pour les entreprises, il s'agit plutôt de se positionner sur de nouveaux marchés, de diversifier les sources de recrutement, ou bien de donner de la visibilité à leur pratique RSE tout en contribuant au développement de l'emploi local.

## **La clause d'insertion, dès 2011 pour Carpentras**

Pour la Ville de Carpentras, la clause d'insertion professionnelle est obligatoire depuis la signature avec le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés en 2011. Depuis 2012, ce sont 186 opérations qui ont été menées dans ce cadre, 297 400 heures d';insertions réalisées (190 équivalents temps plein), 1 450 contrats.

Parmi les opérations clausées, on trouve l'entretien du patrimoine arboricole de la ville de Carpentras, les travaux de la création de quatre logements à Saint-Didier, ou encore la réhabilitation de la résidence des Amandiers à Carpentras. Ces chantiers ont permis l'embauche de plusieurs personnes en CDI.

Du côté de la CoVe, plusieurs marchés ont été concernés par la clause d'insertion comme les travaux de l'aire des gens du voyage en 2016, la réhabilitation de la Gare Numérique à Carpentras en 2018, la construction de la mairie du Barroux en 2021, l'extension du Pôle culturel de Mazan en 2023, et bien d'autres.

Écrit par le 4 juillet 2026

## 54 entreprises mises en lumière

Ainsi, la CoVe et la Ville de Carpentras ont décidé de mettre en avant ces bonnes pratiques et de saluer le rôle essentiel des entreprises engagées depuis 2018 au travers d'une remise de certificats.

54 certificats sont remis aux entreprises, et plusieurs donneurs d'ordre ont aussi été mis en lumière pour avoir introduit le critère de clause d'insertion dans leurs opérations.

Les entreprises récompensées :

Jb construction, Luberon bâtiment, MK étanchéité, Prestaservices Sud, Smile Isol, Solutp, Abeaumond, Artaud travaux publics et bâtiment, Atelier Franchini, Atelier Mallet, Avenir déconstruction Gardanne, Avipur, Bercea, Boyer peinture, Bres S.A. Électricité, Chabran travaux publics, Dacos, DG peinture, Dumafe, EITP, Entreprise Pierre Laugier, Esat La Roumanière, Eurl PPB, Eurovia Méditerranée, Fauche électricité industrielle, FG ferronnerie et soudure d'art, Gaudin, Fluidelec, Garelec, Gec sarl, Girard vinci construction, Granger fondations, Icp plomberie, Indigo, Les zelles, Lmg menuiseries, Loomis sud, Mariani, Menuiserie ille, Miroiterie g v, Mob, Novosol, Poggia provence, Rieu, Serti, Smab, Société électrique de travaux, SRMV Colas, Sud plaque services, Tcf et Projet rRnovation co-traitant, Université Populaire Ventoux, Vial et fils, Vossier charpentes, Zeyni facades.

Les donneurs d'ordre mis en avant :

Le Conseil départemental de Vaucluse, la CoVe, Epage du Sud Ouest Mont Ventoux, EPF Établissement Public Foncier, Grand Delta Habitat, GRDF, Habitat et Humanisme Vaucluse, Mairie de Bédoin, Mairie de Caromb, Mairie de Carpentras, Mairie de Crillon-le-Brave, Mairie de Malaucène, Mairie de Mazan, Mairie de Saint-Didier, Mairie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Mairie de Sarrians, Mairie de Vacqueyras, MSA Alpes-Vaucluse, Unicil, Citadis.

---

## Emploi : un jeune, un parrain, un avenir

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Dans un contexte où de nombreux jeunes sortent des radars de l'emploi sans diplôme ni repères, l'association '1 par 1' se distingue en proposant un accompagnement personnalisé vers l'alternance et l'emploi, en plaçant le parrainage au cœur de sa méthode. Depuis 2019, ce dispositif, porté par d'anciens acteurs du monde de l'entreprise, mise sur le 'gagnant-gagnant' entre jeunes et employeurs, avec des résultats tangibles : 154 entretiens individuels avec les jeunes, 79 accompagnés, 31 entreprises sollicitées et 31 'sorties positives' sur le bassin de vie de Carpentras et Avignon. Lors de cet événement, intitulé 'Soirée retrouvailles' l'association faisait le bilan de l'année écoulée à l'amphithéâtre de la CCI d'Avignon, allée des Fenaisons.**

Créée en octobre 2019, l'association 1 par 1 a vu le jour à l'initiative de Henri Lachmann, ancien PDG du groupe industriel international Schneider Electric, désormais installé en Vaucluse. Confronté aux difficultés d'insertion des jeunes des quartiers, et sensible aux inégalités d'accès à l'emploi, il a souhaité initier un modèle différent.

### **Une structure née d'un constat et d'un engagement**

Ecrit par le 4 juillet 2026

Aux côtés de responsables engagés, parmi lesquels Pierrot Lauret, directeur ; Alix Crichton chargée des relations avec les parrains et Patrick Mentrel ex-DRH devenu ambassadeur de l'association, l'organisation s'est donné pour mission de donner une nouvelle dimension à des jeunes souvent jugés 'hors parcours', en tissant un lien de confiance dès l'engagement avec l'entreprise. Objectif ? Permettre à des jeunes entre 16 et 30 ans, parfois sans diplôme ou éloignés des circuits classiques, de trouver une place, non seulement comme salarié, mais comme personne, dans une structure professionnelle adaptée, grâce à un accompagnement personnalisé et bienveillant.

### **Le parrainage : un levier original et humain**

La particularité d'1 par 1 tient dans le recours au parrainage : un accompagnateur issu de l'entreprise, garant d'un suivi individualisé. Contrairement à un tuteur pédagogique ou un manager, le parrain est un tiers bienveillant, choisi pour sa sensibilité, sa capacité d'écoute, son empathie. Son rôle est d'aider le jeune à se découvrir, à s'acclimater, à construire un projet professionnel réaliste et durable, sans rapport de supériorité hiérarchique. Egalement, chaque jeune inséré représente entre 10 000 et 15 000€ d'économie annuelle pour les Finances publiques. Chaque alternant stabilisé contribue en moyenne entre 3 à 5 ans de présence en entreprise après son diplôme et l'insertion par l'alternance est deux fois plus efficace que la recherche d'emploi classique pour les jeunes éloignés du marché.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Copyright MMH

### **Entreprise cherche supplément d'âme**

Ce modèle entend redonner à l'entreprise une dimension éducative et humaine : apprendre le 'savoir-être' autant que le savoir-faire, recréer un lien social, réduire les barrières de l'exclusion, donner leur chance à ceux que le système scolaire a laissés sur le bord du chemin. Comme le dit Henri Lachmann, «les entreprises ont un devoir d'inclusion dans la société » 1 par 1 a tissé plus de 50 partenariats avec les entreprises locales.

### **Des résultats concrets et encourageants**

Chaque année, l'association entre en contact avec 80 à 100 jeunes. Parmi eux, environ 60 bénéficient d'un accompagnement, et 40 à 45 intègrent un parcours concret : alternance, CAP, CDD ou CDI (Contrat à durée déterminée ou contrat à durée indéterminée). L'association aboutit réellement à des emplois durables, à des reconversions réussies, à des jeunes insérés dans des secteurs variés, y compris ceux en tension ou techniques. Des partenariats avec des entreprises locales comme Enedis montrent qu'il est

Ecrit par le 4 juillet 2026

possible d'allier inclusion sociale et besoins de recrutement, même dans des secteurs techniques ou classiques. Au-delà de l'employabilité, le dispositif contribue à restaurer la dignité, le sentiment d'utilité, l'estime de soi, des dimensions souvent négligées, mais fondamentales pour une insertion pérenne.

### **Vers un modèle durable, responsable pour les jeunes, les entreprises, la société**

Dans un contexte national marqué par l'échec de beaucoup de jeunes à trouver un emploi stable après le système scolaire, et où nombre d'entreprises peinent à recruter, le modèle d'Un par Un constitue une réponse innovante : Pour les jeunes : une deuxième chance, non-jugement, accompagnement personnalisé, débouché concret ; Pour les entreprises : des profils motivés, souvent de la main-d'œuvre utile, un engagement sociétal, un rôle de responsabilité civique ; Pour la société : un pont entre exclusion et inclusion, un levier pour réduire les inégalités, relancer l'emploi local.

### **Jeunes et emploi : où en est le Vaucluse ?**

À l'heure où l'engagement social des entreprises redevient un enjeu moral et économique, l'existence d'associations comme Un par Un rappelle que l'emploi n'est pas qu'une question de chiffre, mais de sens. Grâce à un accompagnement sur mesure, un parrainage bienveillant, des partenariats concrets, l'association 1 par 1 prouve que l'on peut remettre l'humain au centre du travail, offrir une seconde chance et bâtir un lien durable entre générations, entreprises et territoires. Dans un contexte régional où l'accès des jeunes à l'emploi demeure fragile, le Vaucluse figure parmi les départements les plus exposés. Les indicateurs confirment une situation contrastée, marquée par une forte demande d'accompagnement.

### **Les chiffres clés**

Près de 9,8 % : taux de chômage global dans le Vaucluse (T2 2025), l'un des plus élevés de Paca ; Entre 25 à 30%, c'est le taux estimé de chômage des 15-24 ans, comparable voire supérieur à la moyenne régionale ; 14% c'est la part des jeunes de moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi inscrits en Paca, tendance similaire dans le Vaucluse ; 32 000 à 33 000 c'est le nombre de demandeurs d'emploi au total dans le département ; 13% des jeunes vauclusiens sont des Neet (ni en emploi, ni en études, ni en formation) ; 1 200 à 1 500 jeunes en situation de décrochage scolaire chaque année dans le Vaucluse ; Les secteurs recrutant le plus : BTP, logistique, hôtellerie-restauration, énergies, services à la personne. Sources : Dreets Paca, Ma Région Sud, Insee...

### **Une région PACA sous tension**

Près de 8%, c'est le taux de chômage régional (T2 2025) ; 15% de NEET (Ni en emploi, ni en études, ni en formation), parmi les 15-29 ans, c'est l'un des taux les plus élevés de France ; 392 200 demandeurs d'emploi inscrits au 1er trimestre 2025.

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Alix Crichton et Pierrot Lauret Copyright MMH**

### **Ce que cela dit du territoire**

Entre chômage structurel, manque de qualification, difficultés de mobilité et pénurie de profils adaptés, l'emploi des jeunes reste un défi majeur. Dans ce paysage, les dispositifs d'accompagnement individualisé, tels que ceux portés par 1 par 1, apparaissent comme un levier essentiel pour sécuriser l'entrée dans la vie active et répondre aux besoins des entreprises locales.

### **Ils ont dit, extraits**

**[Henri Lachmann, ancien PDG du groupe industriel international Schneider Electric,](#)**

« On ne peut pas accepter que deux millions de jeunes restent sans école, sans stage, sans formation ni entreprise. On ne réussit jamais seul : les victoires sont collectives. Les entreprises ont un véritable devoir d'inclusion envers la jeunesse. C'est par l'apprentissage et le travail que nous parviendrons à cette intégration. Je veux saluer les jeunes que j'ai entendus ce soir : je les ai trouvés remarquables, avec une vraie aisance et beaucoup de talent. »

Ecrit par le 4 juillet 2026

### **Thierry Techer, Directeur de l'Ecole hôtelière d'Avignon**

« Nous formons plus de 450 élèves, du CAP au Bac+3 — et, nous l'espérons bientôt, jusqu'au Bac+4 en partenariat avec l'Université d'Avignon. Nos cursus couvrent les métiers du service, du bar, de la cuisine, de l'accueil et de la réception. Nous travaillons régulièrement en restauration éphémère. Nous avons aussi nos propres exemples de réussite, comme [Saïd Soumaila, chef du Quai des Saveurs](#), champion de France des apprentis et troisième au concours européen. Nous accompagnons les jeunes, et nos portes vous sont grandes ouvertes. »

### **Pierrot Lauret, Directeur de l'association 1 par 1**

« Nous construisons un véritable écosystème d'accompagnement en multipliant les expériences : ateliers sportifs, culturels, d'intelligence émotionnelle, actions "Quartiers d'été". Nous concentrons nos efforts sur l'axe Carpentras-Avignon, le plus riche en entreprises et le plus dynamique en termes de mobilité. Nous consolidons nos actions avec de nombreux partenaires : Missions Locales d'Avignon et de Carpentras, AHARP, Centre social Villemarie, CDEF84, Entraide Pierre-Valdo, Protection de l'enfance, Maisons Familiales et Rurales, CFA Florentin-Mouret, association 100 jeunes-100 emplois, Chambres des métiers et de commerce... Nous avons également organisé huit visites collectives en entreprises. »

### **Sebastien Maggi, Secrétaire-général de la préfecture de Vaucluse**

« Vous êtes parvenus à bâtir un véritable écosystème réunissant l'ensemble des acteurs, y compris institutionnels. Cela donne corps au lien de solidarité qui doit structurer toute société avancée pour permettre à chacun de trouver sa place. Vous bénéficiez de financements privés, de l'appui de l'État, notamment via les dispositifs "Quartiers d'été", et de l'engagement de nombreux partenaires, au bénéfice de jeunes parfois confrontés au déterminisme social ou à l'impact de leur lieu de vie. Mais rien n'est une fatalité. Quiconque veut s'en sortir peut trouver, grâce à vous, les leviers pour s'émanciper. L'État ne se résigne pas à laisser quiconque au bord du chemin. À la lecture de votre bilan, face aux témoignages des jeunes, je vois que votre action fonctionne : vous contribuez à leur redonner une place dans la société et à revaloriser le travail comme vecteur d'intégration. »

Mireille Hurlin

Ecrit par le 4 juillet 2026



Une cinquantaine de personnes était réunie pour la soirée 'Retrouvailles' de l'association 1 par 1, Copyright MMH

## **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?**

Ecrit par le 4 juillet 2026



Lancée en octobre 2022 dans le Pays d'Apt, l'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de longue durée](#)' (TZCLD) semble pour le moment porter ses fruits. À l'aube d'une 3e loi prévoyant la suite du projet, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le 3 juin prochain, les acteurs de l'opération sur le territoire attendent un affinage et une amélioration des dispositions du projet.

Le projet 'Territoire zéro chômeur de longue durée' s'appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » En Pays d'Apt, l'expérimentation était à l'origine une initiative citoyenne lancée en 2019. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la [communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) qui a débuté l'expérimentation sur les communes d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt en octobre 2022.

Avec l'habilitation de l'expérimentation est née l'entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vai](#) qui propose divers services comme l'entretien des extérieurs pour les particuliers comme les professionnels, la

Ecrit par le 4 juillet 2026

fabrication de produits sur-mesure, ou encore des prestations sur-mesure à destination des entreprises.

## **284 personnes privées durablement d'emploi rencontrées**

À la mise en place du projet, le Pays d'Apt Luberon, le comité local de l'emploi et l'EBE Zou Vaï se sont donnés pour objectif d'orienter 300 personnes vers les entreprises à but d'emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d'autres sorties positives, et ce, dans les cinq premières années de l'expérimentation.

Plus de deux ans après sa mise en route, l'expérimentation TZCLD a permis la rencontre de 284 personnes privées durablement d'emploi, dont 232 à Apt, 27 à Gargas et 25 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Parmi ces 284 personnes, 98 sont passées par l'EBE, et 30 sont sorties de la privation durable d'emploi de façon pérenne en dehors de l'EBE. Parmi les personnes rencontrées, 46% sont des femmes et 54% des hommes. Ces personnes ont entre 18 et 67 ans, dont 35% entre 53 et 64 ans et 12% ont moins de 25 ans. 25% sont diplômées d'un CAP, 16% du BAC, et 20% sont sans diplôme.

Ecrit par le 4 juillet 2026

## Point quantitatif global détaillé au 31/12/2024

	Territoire	APT	GARGAS	SAINT SATURNIN LES APT
<b>Personnes rencontrées individuellement</b>	<b>284</b>	<b>232</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
<b>I - Volontaires sortis durablement de la privation d'emploi</b>	<b>112</b>	<b>86</b>	<b>16</b>	<b>10</b>
I.A - PPDE passées par l'EBE	98	72	16	10
I.A.1 - Salarié à date dans l'EBE	82	64	11	7
<b>Dont</b> salarié en contrat suspendu (X CDD, X CDI et X Intérim)	0	0	0	0
I.A.2 - Ex-salariés en poursuite d'un projet après l'EBE	5	1	3	1
I.A.2.a - Poursuite d'un projet après l'EBE - CDI	0	0	0	0
I.A.2.b - Poursuite d'un projet après l'EBE - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	1	0	1	0
I.A.2.e - Poursuite d'un projet après l'EBE - Création d'entreprise	4	1	2	1
I.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant - CDI	12	8	2	2
I.C - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	10	10	0	0
I.F - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - création d'entreprise	3	3	0	0
<b>II - Volontaires sorties temporairement de la privation d'emploi Les différents types de contrats : CDD ou Intérim ou IAE de moins de 6 mois</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
II.A - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	5	5	0	0
II.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBE - Formation	6	5	0	1
II.C - PPDE étant passées par l'EBE - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	0	0	0	0
<b>III - Retour à la privation d'emploi après passage par une EBE</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
III.A - Licenciement ou fin de période d'essai à l'initiative de l'EBE	4	3	0	1
III.B - Démission ; fin de période d'essai à l'initiative du salarié ; rupture conventionnelle	2	1	0	1
<b>IV - PPDE validées dont on est sans-nouvelles</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>V - PPDE validées en attente pour sortir de la privation d'emploi (EBE OU autre)</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
V.A - PPDE en attente après passage en EBE	2	1	0	1
V.B - PPDE en attente sans passage en EBE	24	20	2	2
<b>VI - PPDE validées plus concernées par l'expérimentation</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
VI.A - Sorties du projet avant entrée en EBE ou autre solution (1 décès, 4 démg, 2 retraites, 7 plus intéressés, 3 santé)	16	16	0	0
VI.B - Sorties du projet après emploi en EBE	9	6	2	1
VI.B.1 - Sorties du projet après emploi en EBE - Retraite	4	2	2	0
VI.B.2 - Sorties du projet après emploi en EBE - autre (0 démg - 4 plus intéressé - 1 décès)	5	4	0	1

© Comité local de l'emploi / Zou Vai

### « Un accompagnement de dentelle »

Sur le territoire du Pays d'Apt, la durée moyenne de privation durable à l'emploi s'élève à 4 ans et 8 mois (contre 5 ans au niveau national). Les paramètres de cette privation et les besoins dont nécessite sa

Ecrit par le 4 juillet 2026

sortie dépendent de chaque territoire. C'est pourquoi la territorialisation de la lutte contre le chômage d'exclusion, au travers de cette expérimentation, et l'action de proximité sont pertinents.

« L'ancrage territorial permet un ciblage plus efficace du chômage de longue durée. »

*[Tanguy Riou](#), chargé de mission appui aux territoires de l'expérimentation TZCLD*

À l'instar du territoire, l'expérimentation est même adaptée à chaque personne privée durablement d'emploi. « C'est un vrai accompagnement de dentelle qui se fait car derrière ces privations d'emploi, on a des situations très spécifiques et très complexes, qui sont différentes les unes des autres », explique [Karen Auguin](#), pilote du droit à l'emploi au sein du Comité local de l'emploi dans le cadre de l'expérimentation TZCLD. La durée d'attente moyenne avant de sortir de la privation durable d'emploi s'élève à 9 mois, un temps qui paraît élevé mais qui représente peu par rapport au temps de privation d'emploi lui-même.

### **Une dynamique humaine**

L'entreprise à but d'emploi Zou Vaï a été créée dans le but de proposer diverses activités qui répondent à des compétences, mais aussi des appétences différentes tout en restant dans le possible. C'est tout l'intérêt de l'expérimentation qui a pour objectif de créer des activités utiles, que ce soit pour les personnes privées durablement d'emploi ou pour le territoire.

« Pour cibler les publics, on va sur les marchés, on fait du porte à porte, etc. On sort de la 'logique du guichet'. »

*[Nathalie Moncel](#), chercheuse au département Travail Emploi Professionnalisation du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) de Marseille*

« L'expérimentation TZCLD a une dynamique profondément humaine, affirme [Fabien Baronnier](#), directeur général de Zou Vaï. Derrière chaque contrat, il y a une personne qui retrouve une dignité, une place, une perspective. » Au-delà de l'accès à l'emploi, l'EBE permet l'émancipation, l'accès à la santé, au lien social, etc.

### **Une expérimentation qui fonctionne grâce à de nombreux acteurs**

Pour que l'opération TZCLD fonctionne au mieux, comme en témoigne le territoire du Pays d'Apt, il nécessite la mobilisation de nombreux experts dans leur domaine. C'est pourquoi, dès les prémices du

Ecrit par le 4 juillet 2026

projet, les acteurs de l'expérimentation se sont entourés de nombreux partenaires comme Cap Emploi, France Travail, l'HAPA, les CCAS des communes, la Mission Locale, et bien d'autres.

« La coopération de différents acteurs est indispensable. 'Territoire zéro chômeur de longue durée', ce n'est pas juste un dispositif, c'est une vraie expérimentation. »

*Tanguy Riou*

Une liste qui continue de s'enrichir de jour en jour, avec notamment l'arrivée récente de Coallia, Ingeneria ou encore O2R parmi les partenaires. L'action collective et la coopération des acteurs locaux sont essentielles pour atteindre l'objectif de suppression de la privation d'emploi. S'entourer de partenaires engagés et experts dans leur domaine permet de mieux accompagner les personnes privées durablement d'emploi avant, pendant, et après leur retour à l'emploi.

Malgré cela, les acteurs de l'expérimentation sur le Pays d'Apt déplorent un manque de solution face à l'exclusion par l'emploi. « Aujourd'hui, à part l'EBE, il n'y a pas grand chose, ajoute Karen Auguin. Le territoire a à s'enrichir concernant ce sujet-là dans l'objectif de pérenniser l'expérimentation. »

### **Qu'en est-il de la 3e loi ?**

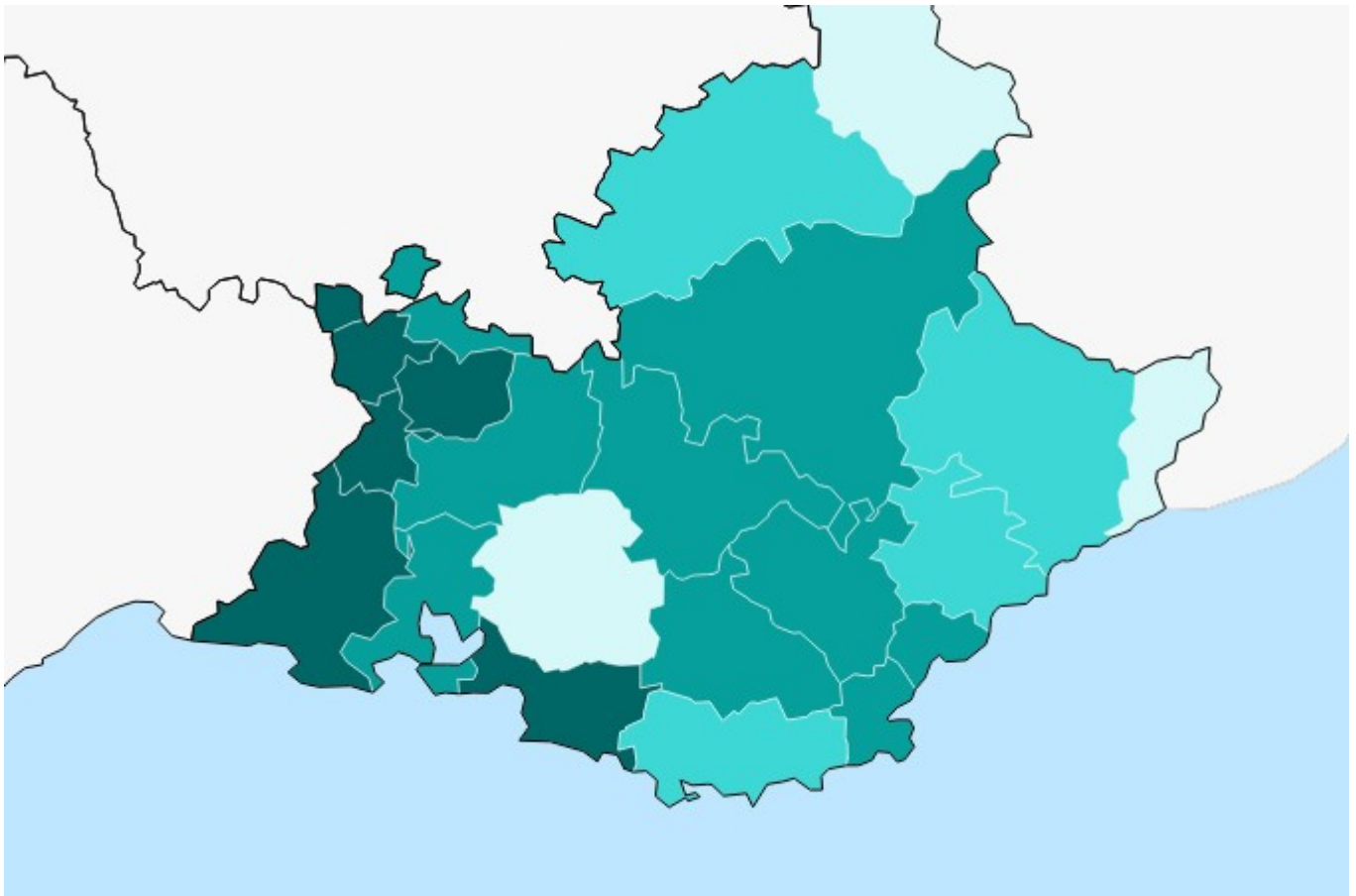
Aujourd'hui, le modèle d'entreprise d'une EBE reste encore flou. Ce n'est ni un chantier d'insertion ni une entreprise classique. Une imprécision que les acteurs de l'expérimentation espèrent va davantage se préciser avec la nouvelle proposition de loi qui prévoit la suite du projet TZCLD, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le mardi 3 juin.

Cette proposition de loi prévoit notamment de pérenniser la démarche sur les territoires actuellement expérimentaux et de rendre possible l'habilitation de nouveaux territoires sans plafond à partir de juillet 2026. Elle propose aussi plusieurs évolutions concernant les conditions expérimentales actuelles, notamment une coopération renforcée entre tous les acteurs du droit à l'emploi au niveau local et une articulation du comité local pour l'emploi TZCLD avec les différents espaces de pilotage et de gouvernance des politiques publiques de l'emploi mises en place suite à l'adoption de la [loi Plein emploi](#) en décembre 2023.

Selon les acteurs de l'expérimentation sur le territoire du Pays d'Apt, le développement de l'EBE est plus limité à cause des réglementations auxquelles elle est soumise, par rapport à l'insertion par l'activité économique (IAE), ou encore l'entreprise adaptée (EA). Qu'est-ce qui va ressortir de la 3e loi ? Telle est l'interrogation qui plane sur Zou Vaï et sur l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt.

Pour découvrir la proposition de loi dans son intégralité, [cliquez ici](#).

## Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud



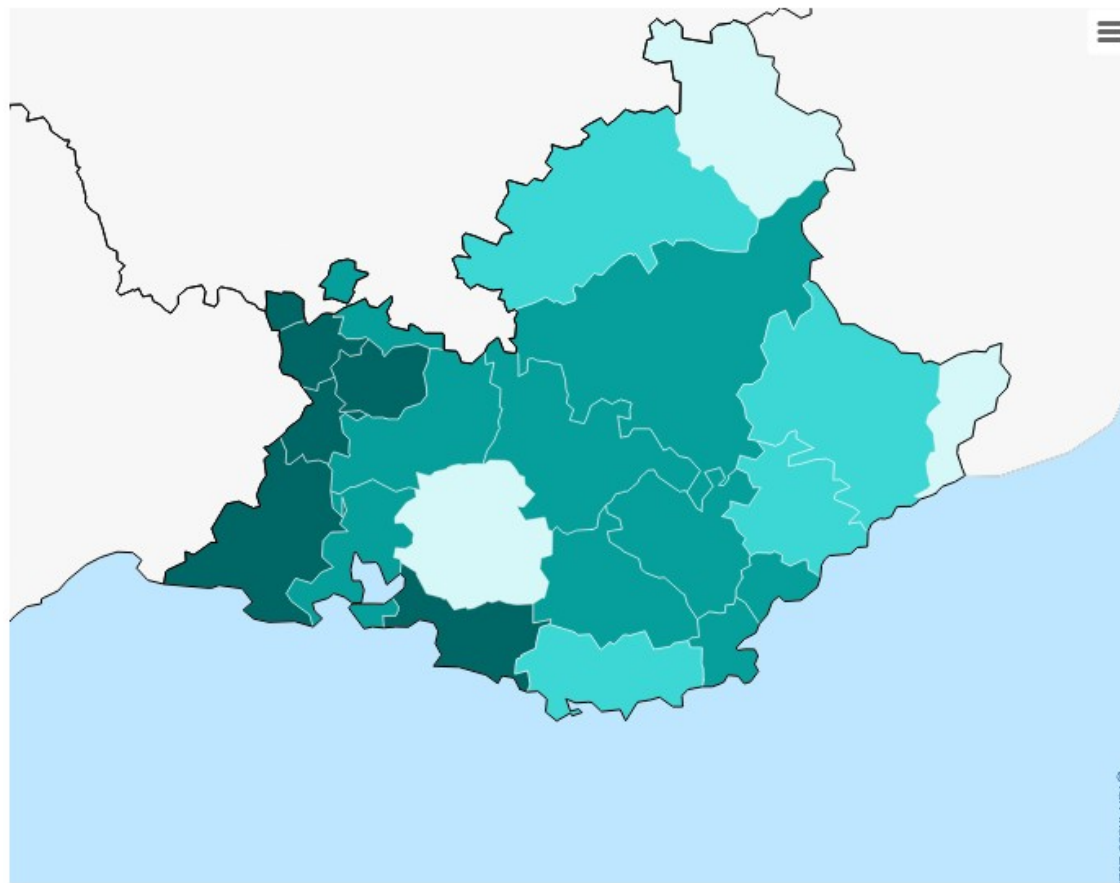
Alors que près **de 30 000 emplois sont à pouvoir dans le Vaucluse**, trois zones d'emploi vaclusiennes affichent les pires taux de chômage de la région. Avignon, Bollène et Carpentras constitue ainsi le podium des mauvais élèves de l'emploi en Région Sud. Toujours selon le bilan économique 2024 que vient de dévoiler **l'Insee Paca**, les autres zones d'emploi du département ne font guère mieux puisque 5 territoires vaclusiens apparaissent dans le top 10 des zones d'emploi ayant le plus fort taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le taux de chômage a baissé dans tous les départements de la Région Sud. C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,2% et 6,8% au dernier trimestre 2024) que ce

Ecrit par le 4 juillet 2026

taux est le plus faible. A l'inverse, le Vaucluse affiche toujours le niveau régional le plus élevé avec 9,5%.

### Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024



#### Taux de chômage (en %)

- 8,4 ou plus
- De 7,0 à moins de 8,4
- De 5,8 à moins de 7,0
- Moins de 5,8

Source : Insee-Paca

Dans le détail des territoires, trois zones d'emploi du département monopolisent le podium des mauvais élèves de l'emploi (voir tableau ci-dessous). En premier, la partie Paca du secteur d'Avignon (10,5%), devant Bollène (9,8%) et Carpentras (9,4%). Derrière ce 'triplé' dont on se serait bien passé Orange (9,4%) et Cavailon (8,3%) apparaissent aussi dans le top 10. Seul Valréas se trouve dans la seconde moitié de ce classement des cancrès de l'emploi.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Zone d'emploi	Taux de chômage
Avignon - partie Paca	10,5%
Bollène-Pierrelatte - partie Paca	9,8%
Carpentras	9,4%
Marseille	9,3%
Arles - partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,9%
Orange	8,9%
Fréjus	8,4%
Brignoles	8,3%
Cavaillon	8,3%
Martigues-Salon	8,3%
Draguignan	8,2%
Digne-les-Bains	7,9%
Manosque	7,9%
Valréas - partie Paca	7,8%
Sainte-Maxime	7,7%
Cannes	7%
Nice	6,7%
Gap	6,3%
Toulon	6,1%
Aix-en-Provence	5,8%
Menton	5,5%
Briançon	4,9%

Source : Insee Paca-Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

## 213 000 emplois en Vaucluse

Si le nombre d'emplois a augmenté de 0,4% en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2023 et 2024, il est resté stable en Vaucluse. Fin 2024, notre département totalisait 213 000 emplois sur les 2,02 millions que compte l'ensemble de la région. Cependant, sur 1 an ce chiffre a variablement évolué selon les secteurs (voir tableau ci-dessous) . Ainsi, sur cette période le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert dans le département (-4,2%), devant celui de l'agriculture (-3,4%).

Zonage	Emplois au 31/12/2024 (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)						Tertiaire non marchand	Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim			
Alpes-de-Haute-Provence	57,6	-9,5	0,9	-1,1	-1,6	-3,4	0,8	-0,7	
Hautes-Alpes	52,5	6,4	2,0	-1,1	2,4	11,7	1,5	1,9	
Alpes-Maritimes	437,8	-2,7	0,7	-2,4	0,4	-6,9	0,7	0,4	
Bouches-du-Rhône	891,8	0,9	1,3	-1,7	0,8	0,9	0,7	0,7	
Var	373,5	0,6	2,6	-2,9	-0,6	-16,3	0,7	0,0	
<b>Vaucluse</b>	<b>213,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>1,3</b>	<b>-4,2</b>	<b>0,6</b>	<b>7,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 026,3	-1,2	1,4	-2,3	0,4	-2,2	0,6	0,4	

Ecrit par le 4 juillet 2026

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

A l'inverse, [le secteur de l'industrie affiche une tendance positive](#) (1,3% d'emplois supplémentaires en 1 an). Derrière, celui du tertiaire marchand présente aussi un bilan positif (+0,6% dont +7,5% pour l'intérim) alors le secteur du tertiaire non marchand est à l'équilibre.

[Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir](#)

### L'économie régionale a ralenti en 2024

« En 2024, l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur évolue dans un contexte national de ralentissement généralisé, et en suit les tendances même si elle résiste mieux, expliquent Corinne Roche et [Léa Tholozan](#) de l'Insee-Paca dans leur dernière analyse intitulée [Bilan économique 2024 : un dynamisme en perte de vitesse](#). La croissance de l'activité économique régionale est de plus en plus faible, l'emploi suit la même trajectoire, les dépôts de bilan d'entreprises continuent d'augmenter et l'encours de crédits bancaires baisse pour la première fois depuis quinze ans. Toutefois, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse, le taux de chômage est au plus bas et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont moins nombreux. Au niveau sectoriel, le bilan est contrasté. L'industrie poursuit sa progression et retrouve son niveau d'emploi d'il y a vingt ans. Le secteur tertiaire est porté par le tourisme qui continue de bénéficier d'une fréquentation en hausse, à rebours de la tendance nationale. À l'inverse, la construction traverse une crise persistante. Le marché du logement neuf souffre, les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas, mais des signes d'amélioration apparaissent en fin d'année. Dans l'agriculture, des conditions météorologiques défavorables ont affecté la production et les prix, notamment des fruits et légumes d'été. »

L.G.

### RSA : Coup de frein du nombre d'allocataires en Vaucluse

Sur un an, le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recule à nouveau, mais moins fortement que lors des quatre années précédentes (-3% entre décembre 2023 et décembre 2024). À l'inverse, il repart à la hausse en France métropolitaine (+1%).

Fin décembre 2024, 137 000 foyers sont ainsi allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge au sein de ces foyers, ce sont 275 600 personnes qui bénéficient du RSA.

Le repli s'observe dans presque tous les départements de la région, plus particulièrement en Vaucluse (-14%), dans les Hautes-Alpes (-7%) et dans les Alpes-Maritimes (-6%). La baisse est proche de la moyenne régionale dans le Var. Les effectifs sont en revanche quasi stables dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.

De son côté, le nombre de foyers allocataires de la Prime d'activité (PA) repart très légèrement à la hausse (+0,1%, après -1,5% en 2023) et atteint 379 200 foyers en fin d'année 2024, soit

Ecrit par le 4 juillet 2026

718 600 personnes couvertes par le dispositif. En dehors d'une baisse en 2023, le nombre d'allocataires de cette prime destinée aux travailleurs aux ressources modestes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France métropolitaine, la hausse est nettement plus marquée (+1,8% fin 2024, après -2,3% en 2023).

Dans les départements du Var et de Vaucluse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité augmente sur un an (respectivement de 2,3% et 1,5%). La hausse est faible dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%) et les effectifs sont stables dans les Hautes-Alpes. En revanche, le nombre de foyers allocataires recule dans les Alpes-Maritimes (-3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%).

## Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir



Ecrit par le 4 juillet 2026

**Près de 30 000 emplois seraient proposés par les entreprises de Vaucluse à ses habitants actifs selon l'enquête en besoin de main d'œuvre -BMO- menée par [France Travail](#) au 31 décembre 2024. Plus précisément 29 350 emplois à venir dans le secteur des services -à hauteur de 54%-, l'agriculture et les industries alimentaires à 27% et le commerce à hauteur de 11%. Egalement, un projet d'embauche sur deux est lié à une activité saisonnière, soit 14 780 propositions.**

«Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, France Travail Vaucluse constate une diminution des intentions d'embauche des employeurs, relève Aude Fredenucci, directrice de France Travail Vaucluse. Les projets de recrutement reculent de 14% sur un an. Au total, 29 350 emplois potentiels ont été recensés, ce qui représente une baisse de 4 700 projets de recrutement par rapport à l'année précédente. Cette tendance départementale reflète celle observée à l'échelle régionale. Enfin, près de 2 intentions de recrutement sur 3 -64%- émanent d'entreprises accueillant moins de 20 salariés et près de 12 450 propositions d'emplois -sur les presque 30 000- sont jugées difficiles.»



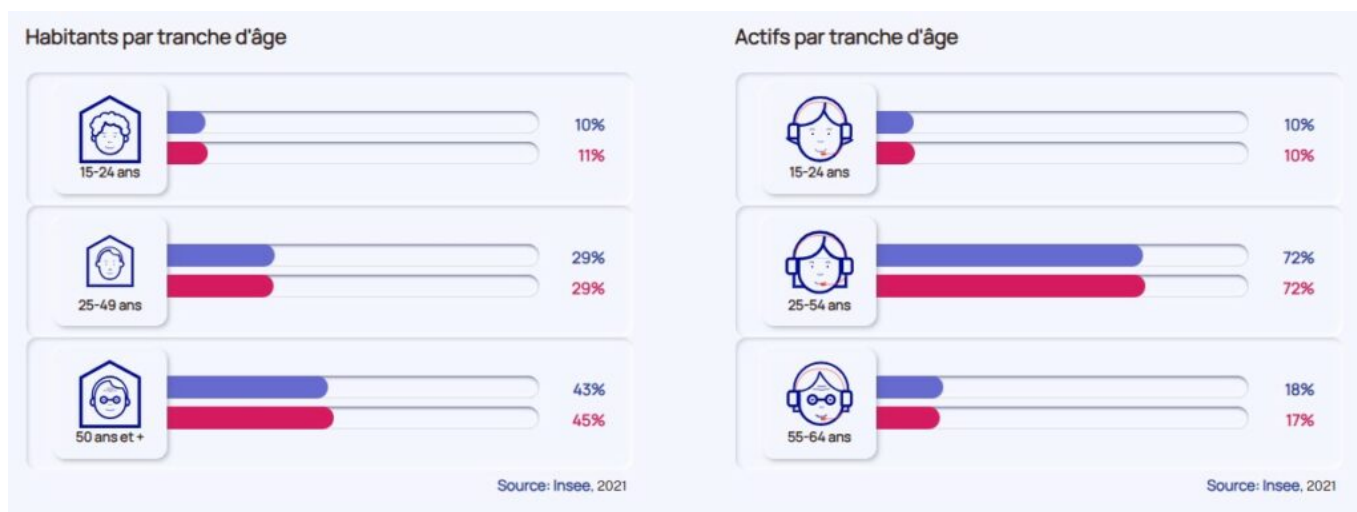
### Les métiers les plus recherchés

Les métiers les plus recherchés, en emplois saisonniers, sont serveurs de cafés, restaurants, aides de cuisine, employés polyvalents de la restauration, agents d'entretiens de locaux, employés de l'hôtellerie et cuisiniers.

### L'agriculture et l'industrie alimentaire

L'agriculture et l'industrie alimentaire se placent en 2<sup>e</sup> recruteur avec 27% des intentions d'embauche, soit 7 870 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers, horticulteurs et ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires.

Ecrit par le 4 juillet 2026



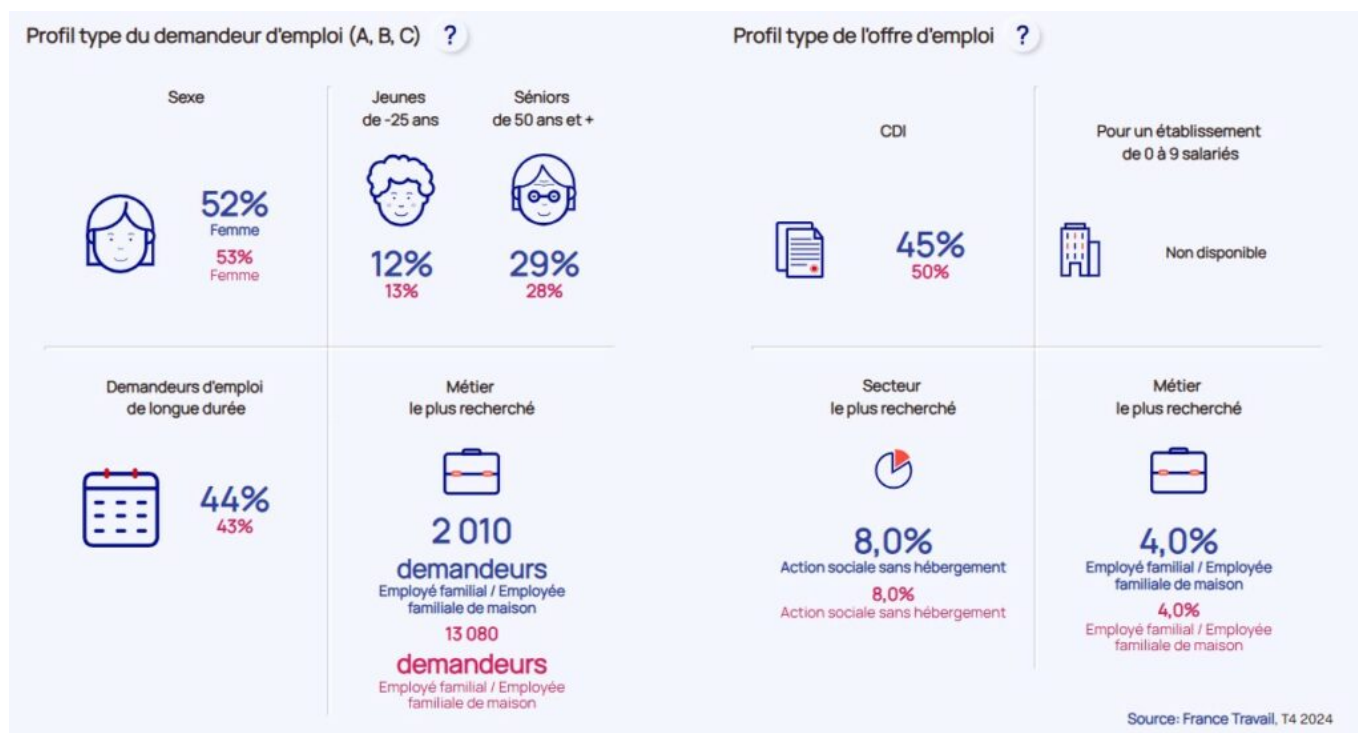
### Le commerce

Le commerce est le 3<sup>e</sup> recruteur potentiel avec 3 210 projets de recrutement. Les profils les plus recherchés sont ceux des employés de libre-service, des manutentionnaires, déménageurs peu qualifiés, des caissiers, des magasiniers, préparateurs de commandes peu qualifiés et des ouvriers mécaniciens de véhicules.

### La construction

La construction appellerait 1 400 projets de recrutement dont 65% sont jugés difficiles à trouver comme les maçons qualifiés, les ouvriers (qualifiés ou non) de l'extraction, des travaux publics, les ouvriers en électricité du bâtiment et les conducteurs de travaux, ainsi que des chefs de chantier non-cadres.

Ecrit par le 4 juillet 2026



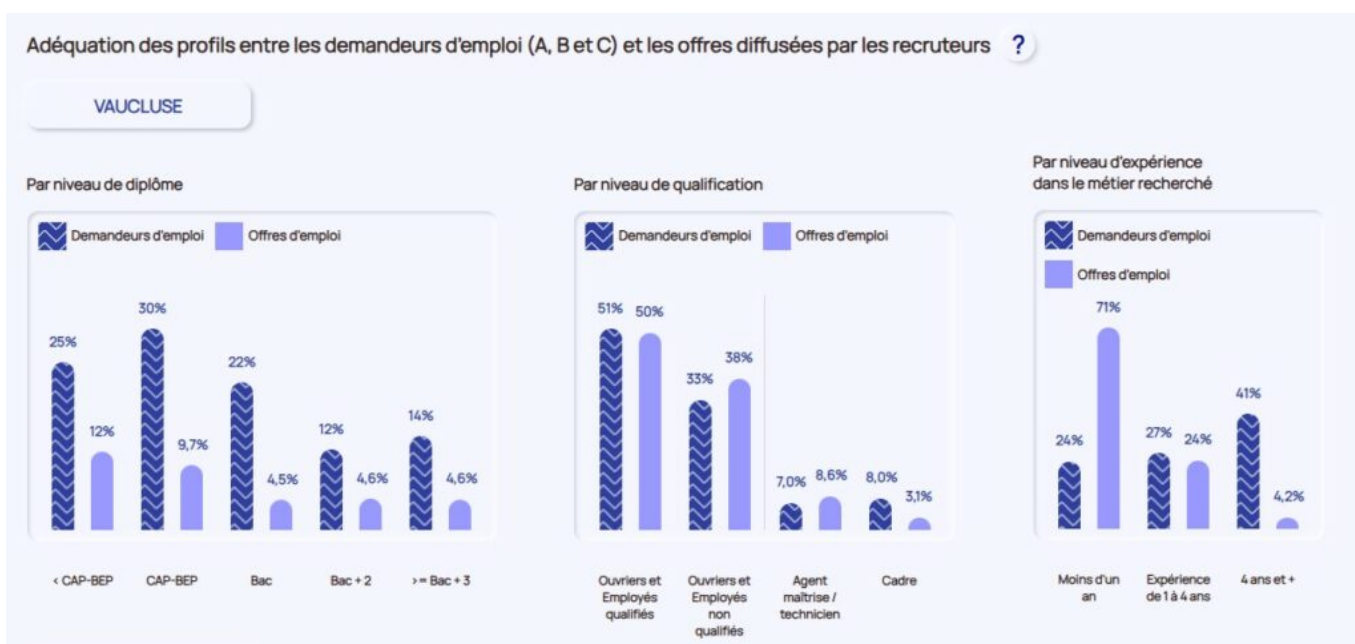
### Les métiers en tension et les plus difficiles à recruter

Les 10 métiers les plus recherchés sont aussi les plus difficiles à recruter comme les viticulteurs et arboriculteurs, les agriculteurs, les maraîchers et horticulteurs, les serveurs de cafés restaurants, les aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration et de l'hôtellerie, les agents d'entretien de locaux, les employés de l'hôtellerie, les cuisiniers, les employés de libre-service, les aides-soignants, les aides et auxiliaires de vie, et les artistes de musique, danse et spectacles.

### Les freins

Les employeurs évoquent la pénurie de candidats, le manque d'expérience, de diplôme ou de motivation, des problèmes de mobilité dans un département très rural, ainsi que des problèmes pour se loger. Les candidats répliquent par de faibles rémunérations, des conditions de travail difficiles, des avantages sociaux réduits au minimum, le manque de sens du travail.

Ecrit par le 4 juillet 2026



## En savoir plus

France travail Vaucluse gère environ 100 000 offres d'emplois par an dont 44 000 en contrat à durée indéterminée et 2 000 personnes formées. Près de 500 personnels constituent sa force de travail. L'agence la plus importante est celle de Joly-Jean avec 110 salariés. Au 31 décembre 2024 le Vaucluse accueillait 60 500 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues pour un taux de chômage de 9,7%, le plus élevé de la région Sud Paca qui est de 7,9%. En ajoutant les allocataires du RSA (Revenu de solidarité active), le plus souvent déjà inscrits avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 -Depuis cette date les allocataires doivent effectuer 15h d'activités hebdomadaires visant à la reprise d'emploi-le nombre de personnes en recherche d'emploi serait de 65 000. Aude Fredenucci, la directrice de France Travail Vaucluse prévoit «une petite remontée du chômage en 2025 et une baisse en 2026 due aux départs à la retraite.»

## Comprendre les catégories de personnes en recherche d'emploi

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ; Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ; Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ; Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ; Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## Les chiffres

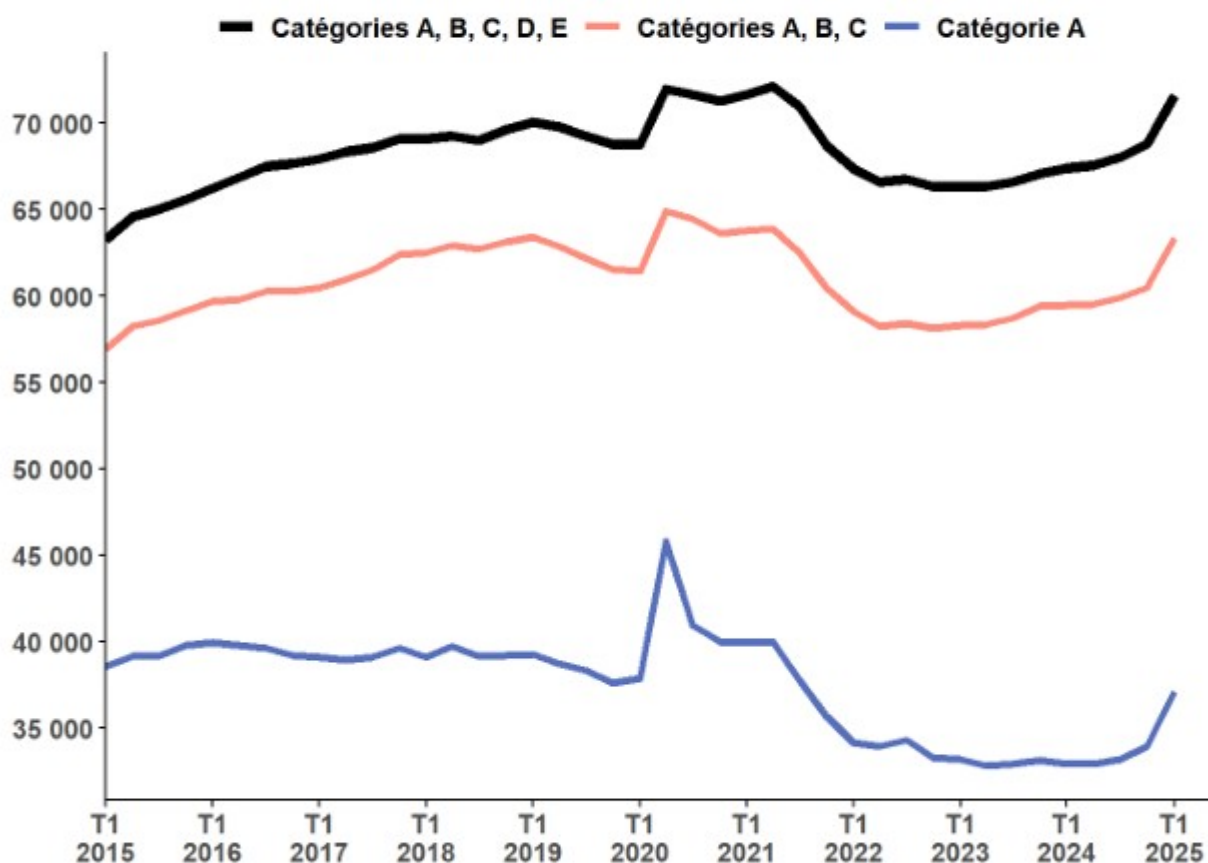
En moyenne au [1<sup>er</sup> trimestre 2025](#), le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 63 350. Parmi eux, 37 130 sont sans emploi (catégorie A) et 26 220 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Ecrit par le 4 juillet 2026

## GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Vaucluse

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Copyright France Travail

### Une enquête menée depuis 23 ans

L'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) mesure les intentions de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de poste ou de remplacements. Elle est réalisée avec le concours du Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie ([Crédoc](#), Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) depuis 2002. L'enquête BMO 2025 a été réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.

Ecrit par le 4 juillet 2026

## Méthodologie

L'édition 2025 a été réalisée entre octobre et décembre 2024. 18 140 établissements ont été contactés pour le département de Vaucluse. Le champ de l'enquête comprend les établissements : relevant de l'Assurance chômage, de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, du secteur agricole, du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères...) ni certains établissements publics (Banque de France...). L'enquête BMO 2025 est réalisée via 4 420 questionnaires exploitables pour le département de Vaucluse soit un taux de retour global de près de 24,4%.



## Etude : « Il y a un réel élan de solidarité dans les Quartiers de la ville »

Ecrit par le 4 juillet 2026



**70 étudiants en 3<sup>e</sup> année de [licence Administration, économique et sociale \(AES\)](#) de l'université d'Avignon ont réalisé une étude sur [les Quartiers politique de la ville \(QPV\) de Vaucluse](#). Ces travaux, intitulés « Derrière les clichés des quartiers prioritaires : Des formes d'attachements construites entre économies informelles et sentiments d'exclusion » viennent d'être présentés ce mardi 7 mai 2024 lors d'une restitution orale au sein de la faculté.**

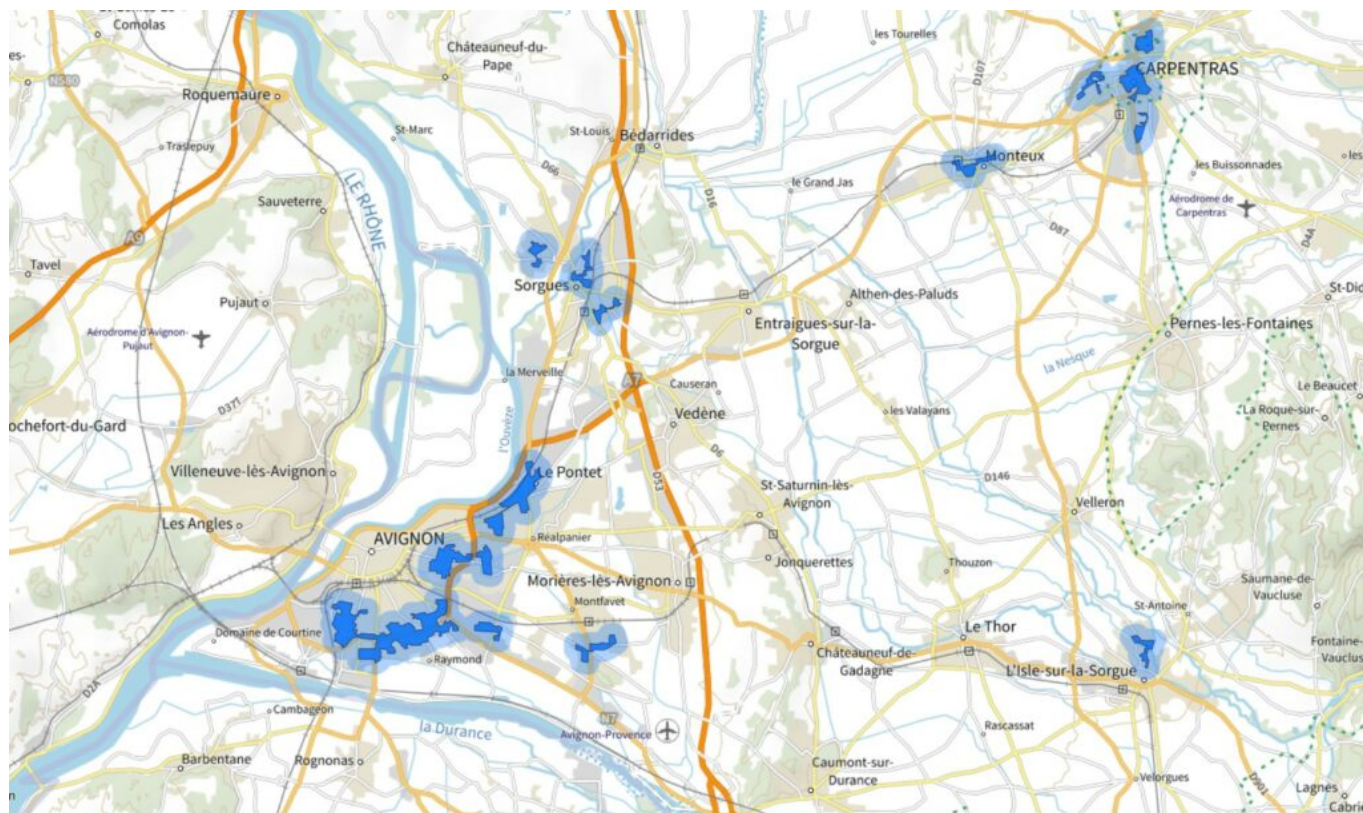
Les élèves de la promotion 2023-2024 de 3<sup>e</sup> année de la licence AES (Administration, économique et sociale) de [l'Université d'Avignon](#) ont effectué lors de leur 6<sup>e</sup> semestre une large étude autour des [Quartiers politique de la ville \(QPV\) de Vaucluse](#) constituée d'entretiens, d'études ethnographiques et de données quantitatives. Ce travail a été présenté ce mardi 7 mai lors d'une restitution orale menée par les principaux acteurs de cette étude, à savoir les étudiants qui ont présenté l'ensemble de leurs recherches lors d'une conférence à la faculté qui a réuni une centaine de personnes « notre premier travail c'était l'observation et la connaissance. Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants, puis nous avons noté lors de nos journées là-bas le déroulement des journées, les habitudes de chacun, les lieux fréquentés, la mémorisation des mots tout en jugeant positivement », annonce en introduction Shaima, une des étudiantes qui a élaboré cette étude.

« Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants. »

*Shaima, étudiante en licence AES*

Ecrit par le 4 juillet 2026

Au final ce sont plus de 140 entretiens, qui ont été réalisés par les étudiants sur le terrain, dans les zones de [Monclar](#), [Champfleury](#), [Saint-Chamand](#) et la [Rocade Sud](#) à Avignon, les [Amandiers-Eléphants](#) à Carpentras, [Général/Establet](#) à Sorgues ainsi qu'à [l'Isle-sur-la-Sorgue](#). 70 femmes et 70 hommes ont accepté de répondre aux interrogations des étudiants lors de ce travail de fond afin de respecter une parité totale « on était par groupe de 7 ou 8 pour mener nos enquêtes, on s'est réparti les différents quartiers afin d'organiser au mieux nos visites et observations qui nous ont servi à nos notes ethnographiques et on a mis tout en commun lors du dernier mois » explique Elisa, 21 ans, étudiante en 3<sup>e</sup> année de licence AES.



Le Vaucluse compte 23 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés principalement dans le Grand Avignon et à Carpentras.

### L'attachement et l'enracinement aux Quartiers de la ville

Ce projet avait pour but de mettre en avant les conditions des habitants de ces quartiers et de leur politisation. Il a été mené en collaboration avec [Stéphanie Abrial](#), [Christophe Parnet](#) et [Pierre Chiron](#), chercheurs scientifiques du laboratoire [Pacte](#) dans le cadre d'un projet financé par [l'Agence Nationale de Recherche](#). Les deux premiers cités sont intervenus par visioconférence à la fin de la conférence pour appuyer les points principaux soulignés par les jeunes chercheurs avignonnais.

Ecrit par le 4 juillet 2026

## [Le Vaucluse passe de 22 à 23 quartiers prioritaires](#)

Pour structurer ce travail de 'fourmi', qui s'est déroulé sur 4 mois, les 70 étudiants ont choisi de construire leur travail méthodologique autour de trois parties définies après la mise en commun de tous les entretiens réalisés sur le terrain. Le premier axe s'est concentré sur le lien fort qui existe entre les habitants et les quartiers de la ville qui a permis de faire ressortir un profond attachement voir un enracinement ressenti par les résidents mais aussi la solidarité importante qui existe entre eux « nous avons effectué une grille d'entretien à partir de nos observations et des premières interactions que nous avons eu avec les habitants, on a parlé avec les associations, les acteurs sociaux et enfin les habitants, il en est ressorti en premier lieu un sentiment d'attachement au quartier où les individus tissent des liens propres avec leurs environnements et les leurs. Cela peut s'expliquer par une volonté de se réclamer d'un territoire repensé ou identifié négativement dans lequel le chômage prédomine sans possibilité d'issue ou d'échappatoire » constate Lorenzo, un étudiant de la licence.

« On est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité. »

*Alexandre*

Cette partie de l'étude a permis aux apprentis sociologues de relier ce sentiment à une sensation d'exclusion ou d'abandon qui résulte du regard des autres et des politiques municipales, c'est par ce prisme que l'attachement et le sentiment d'appartenance au quartier se construit selon les résultats de leurs entretiens.

Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude, les élèves d'AES d'Avignon ont pu constater que ce sentiment d'appartenance s'accompagnait par une solidarité importante entre chaque individu vivant dans les Quartiers de la Ville. Une donnée importante dans un milieu souvent décrit comme propice aux règlements de comptes et à l'insécurité « on a pu remarquer au cours de nos semaines d'observations que plusieurs évènements comme des barbecues étaient organisés, ouverts à tous, sans distinctions d'âge ou d'origine ethnique. On a pu également noter que plusieurs dispositifs étaient mis en place par les jeunes du quartier pour aider les mères de famille à porter les courses ou les emmener à certains endroits, ce sont des faits caractéristiques selon nous car c'est révélateur de l'ambiance générale et des règles caractéristiques, on est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité » assure Alexandre, un des étudiants ayant participé à l'étude.

Ecrit par le 4 juillet 2026



Durant la présentation de l'étude à l'université d'Avignon.

### **Des quartiers biens plus structurés qu'on ne le pensait**

La portée immersive de l'étude menée par les étudiants au sein des quartiers prioritaires les à mener à s'intéresser de plus près à la vie et à l'organisation socio-économique qui s'est crée et qui perdue au sein de ces zones qualifiées de prioritaires par les politiques publiques « nous avons constatés que les QPV sur le Vaucluse sont bien plus structurées et éparpillées qu'on pouvait l'imaginer, il était donc essentiel pour nous d'établir des notes ethnographiques et d'en faire plusieurs synthèses, ce qui nous a permis à partir de ce travail de récolter des datas. Ainsi, nous avons pu définir précisément des valeurs extrêmes sur la part des jeunes dans la population, le taux de diplômés du supérieur, le taux de chômage et le taux d'abstention, à partir de ces résultats nous avons pu faire des corrélations entre ces caractéristiques » détaille Alexandre.

### **Le quartier de Monclar détient le record de pauvreté en Vaucluse**

75,5% de taux de pauvreté dans le quartier de Monclar avec une population majoritairement jeune à 51,4%, c'est le record sur le département du Vaucluse. Ce sont les chiffres récoltés par les étudiants de la licence AES d'Avignon, ils y ont noté également un taux d'abstention de 43,6%. Deux données mis en évidence et face à face car selon les auteurs de l'étude on peut noter une corrélation entre les difficultés

Ecrit par le 4 juillet 2026

économiques de la jeunesse des quartiers et la non-participation à la vie politique nationale. Le travail de fond effectué a permis de définir précisément le revenu médian au sein de ces 8 QPV vauclusiens, il s'élève à 950€ par mois, ce qui veut dire que sur un quartier de 10 000 habitants, c'est à partir de la 5 000<sup>e</sup> personne que cette dernière gagnera 950€ par mois dans ce quartier.

	<u>Monclar</u>	Amandiers -Eléphants	Champfleury	<u>Saint-Chamand</u>	Rocade Sud	Nord-Est	Isle-sur-la Sorgue	<u>Général/Establ et à Sorgues</u>
Revenu médian mensuel	642€	959€	1916€	600€	1102€	620€	730€	683€
Taux de pauvreté	75%	55,4%	Indisponible	57%	56%	Indisponible	51,3%	76,1%
Taux de chômage	32,6%	42,4%	18%	32%	39,8%	18%	23,9%	18%
Logements sociaux	80,9%	66,6%	Indisponible	Indisponible	55%	77%	Indisponible	32,54%*
Taux de diplômés supérieurs	Indisponible	8,9%	36,9%	13%	13%	13,5%	10%	19%

\*Pourcentage de foyers allocataires de la CAF

### Beaucoup de clichés à déconstruire

Cette étude a également permis de définir que c'est au sein du QPV de Champfleury, zone voisine de Monclar que le taux de chômage est le plus faible sur l'ensemble des quartiers concernés du département avec 18% de la population qui est sans-emploi et un taux de diplômés dans le supérieur au-dessus de la moyenne « la précision des chiffres et de ces études ethnographiques était fondamentale pour établir nos hypothèses et constats. Par exemple, on s'est aperçu suite à nos entretiens que le taux de population immigré le plus bas sur notre département était à l'Isle-sur-la-Sorgues avec 30% de population immigré et un taux de pauvreté qui était également le plus bas avec 51,4%, on a donc établi une corrélation entre le fait d'être immigré et le fait d'avoir des difficultés économiques ».

« Nous avons été confronté à la réalité des choses. »

*Elisa*

Au-delà des données, des chiffres et des constats, hypothèses ou corrélations tirées de leur travail, cette étude a surtout permis aux jeunes étudiants de la cité papale de découvrir un peu mieux leur territoire et de comprendre comment se passe la vie des habitants de ces zones prioritaires et comment ils faisaient face à leurs problématiques du quotidien « Cette étude nous a énormément nourri car nous avons été confronté à la réalité des choses. Cela nous a permis de nous apercevoir que, déjà, on prend conscience de l'écart des inégalités socio-économiques qui touchent ces zones prioritaires. Ensuite, on se rend compte que beaucoup de clichés sont complètement à déconstruire. Qu'ils sont faux, parce qu'en fait, ils sont beaucoup plus complexes et organisés que les idées qu'on laisse entendre. C'est fou comme la relation de confiance entre nous, chercheurs-étudiants, et les gens que nous avons interrogé s'est renforcé progressivement, dès qu'on s'intéresse un peu à eux et qu'on apprend à les connaître, toutes les idées reçues se déconstruisent » conclut Elisa.

# Assurance chômage : quels pays sont les plus généreux en Europe ?

Écrit par le 4 juillet 2026

# Le montant de l'assurance chômage en Europe

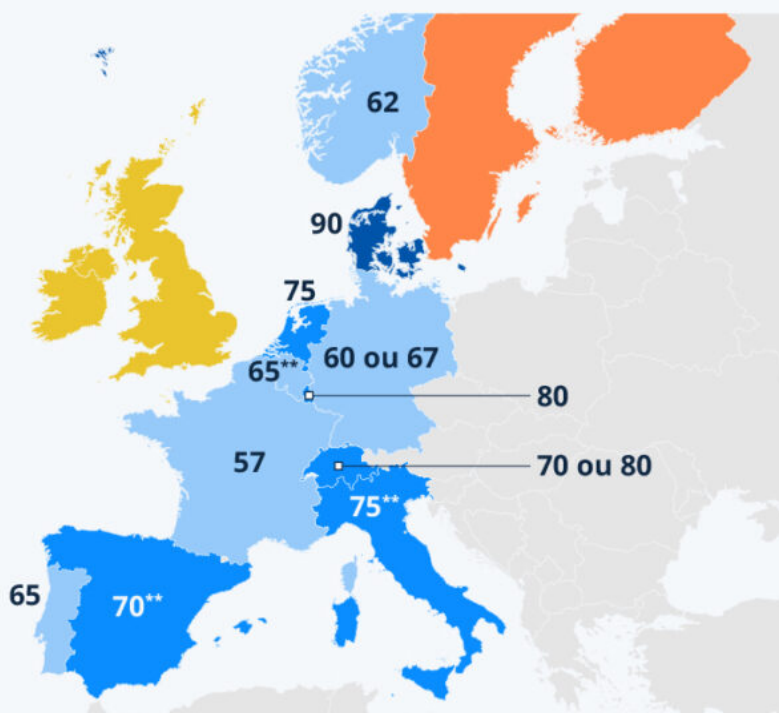
Montant de l'indemnité chômage en pourcentage du salaire de référence ou montant forfaitaire/de base en 2023\*

- > 80 %
- 70-80 %
- 57-69 %
- Montant forfaitaire

76 à 95 €/semaine au R.U.  
et 99 à 220 €/semaine en Irlande

- Assurance de base

37 €/jour en Finlande  
et 1 009 €/mois en Suède



\* La durée d'indemnisation varie en général de 6 à 24 mois (sauf Belgique : en principe illimitée).  
\*\* Système d'indemnités dégressif.

Source : Unédic



**statista**

Après deux réformes entrées en vigueur en 2021 et 2023, l'[assurance chômage](#) reste dans le viseur du gouvernement français. Lors d'un entretien le mardi 27 février 2024, le Premier ministre Gabriel Attal a promis de « continuer à réformer » afin de « réduire nos déficits ». À cet égard, il s'est dit favorable à ce qu'on « rouvre le chantier » de l'assurance chômage afin d'avoir « un modèle social qui incite davantage à l'activité ».

Ecrit par le 4 juillet 2026

Le modèle français d'assurance chômage a longtemps été perçu comme le plus généreux en Europe, mais qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? Comme le révèlent les données compilées par l'[Unédic](#), qui a comparé l'assurance chômage dans quinze pays européens en 2023, sur le volet du montant de l'indemnité, la France ne fait pas partie des meilleurs élèves.

L'assurance chômage en France assure 57 % du salaire journalier de référence, soit un taux nettement inférieur à celui pratiqué au Danemark, pays le plus généreux avec une indemnité couvrant 90 % du salaire de référence, au Luxembourg (80 % du salaire de référence brut), en Suisse (70 ou 80 %), au Pays-Bas (75 %) ou encore en Italie (75 % et dégressif à partir du 6e mois : -3 % par mois). À l'image de l'Italie, deux autres pays ont fait le choix d'une allocation dégressive pour les demandeurs d'emploi : l'Espagne avec 70 % du salaire de référence pendant les 180 premiers jours puis 60 % ensuite, ainsi que la Belgique, où le taux s'élève à 65 % pendant les trois premiers mois avant de diminuer en plusieurs phases (selon la situation personnelle).

Comme le met en avant notre carte, la Suède, la Finlande, le Royaume-Uni et l'Irlande se démarquent, puisque dans ces pays le montant de l'assurance [chômage](#) n'est pas fixé en fonction du salaire de référence. En Suède et en Finlande, on trouve une assurance de base de respectivement 1009 euros et 1110 euros par mois. Tandis qu'outre-Manche, il s'agit d'un forfait qui peut monter jusqu'à 880 euros par mois en Irlande et jusqu'à 380 euros mensuels au Royaume-Uni. Le régime britannique apparaît ainsi comme le moins généreux pour le montant de l'assurance chômage.

Quant à la durée d'indemnisation, elle varie en général de 6 à 24 mois selon les pays et la situation des demandeurs d'emploi, sauf en Belgique, où elle est en principe illimitée. En France, la durée maximale d'indemnisation peut aller jusqu'à 2 ans environ, et ce chiffre est similaire en Espagne, en Allemagne et au Danemark par exemple. En revanche, la durée maximale de versement des allocations est inférieure au Portugal (18 mois), au Luxembourg (12 mois), en Irlande (9 mois), au Royaume-Uni (6 mois) et en Suède (300 jours ou 450 jours si enfant à charge).

De Tristan Gaudiaut pour Statista